



**PROCES VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 JUIN 2016 A 20 H 15**

**sous la présidence de
M. Claude MUCKENSTURM, Maire**

Membres présents : MM. URBAN et BECK Adjoints, M. BURGER, Mme FREIDIG, M. KLEIN (arrivé en cours de séance 20h20), Mme AMANN, M. KRAEHN, Mmes ILTIS, SCHMITT, STEPP, M. LUX et Mmes KAUTZMANN, LEININGER et BECKER, M. ANTHONI, Mmes MALLO et GRUNENWALD

Absents excusés avec procuration :

- Mme ERHOLD donne procuration à M. le Maire ;
- M. Daniel MUCKENSTURM, Maire Délégué donne procuration à Mme LEININGER ;
- M. INGWEILER donne procuration à M. ANTHONI ;
- M. VOGT donne procuration à M. URBAN

Absents excusés :

- M. MEYER, Maire Délégué ;
- M. EDER ;
- Mme CANOT

Absents :

- M. ENGEL ;
- Mme PETER

Nombre de Conseillers élus : 27

Nombre de Conseillers en fonction : 27

Nombre de Conseillers présents : 18

CALCUL DU QUORUM : $27 : 2 = 14$.

Le quorum est atteint avec 18 présents au moment de l'ouverture de la séance. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement.

Le Conseil Municipal a été convoqué à la présente réunion le 28 mai 2016.

Monsieur Claude URBAN, Adjoint au maire est désigné comme secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR

44/2016 - APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 17 MAI 2016 :

Copie intégrale du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2016 a été transmise à chaque membre du Conseil Municipal.

Aucune observation n'a été formulée, aussi le procès-verbal a-t-il été approuvé dans toute sa teneur à l'unanimité (moins 1 abstention : Mme STEPP).

45/2016 – MAIN LEVEE D'UNE ACTION RESOLUTOIRE :

Pour faire suite au dernier Conseil Municipal, Monsieur le Maire expose à nouveau les éléments relatifs à cette main levée et indique qu'une nouvelle demande de main levée de droit de résolution a été adressée à la commune concernant les terrains vendus à la société Sodihardt - Système U.

Un droit à la résolution de la vente avait été prévu dans l'acte de vente de vente reçu par Me TRESCH, notaire associé à MULHOUSE en participation avec Me RITTER, Notaire associé à WOERTH, en date du 19 octobre 2016, en garantie de l'engagement de débiter les travaux de construction de l'ensemble commercial, dans un délai de deux ans à compter de l'acquisition des terrains sis à GUNDERSHOFFEN, cadastrés comme suit :

Section	Numéro	Lieudit	Nature	Contenance
36	374/24	Hardt	Sol	00 ha 21 a 31 ca
36	375/24	Hardt	Sol	00 ha 20 a 75 ca
36	376/24	Hardt	Sol	00 ha 17 a 57 ca
36	377/24	Hardt	Sol	00 ha 25 a 39 ca
36	378/134	Hardt	Prés	00 ha 02 a 91 ca
36	381/134	Hardt	Prés	00 ha 08 a 09 ca
36	370/24	Hardt	Sol	02 ha 39 a 73 ca
36	347/132	Hardt	Landes	00 ha 11 a 90 ca
36	383/24	Hardt	Sol	00 ha 06 a 01 ca
Contenance totale				03 ha 53 a 66 ca

Ce droit de résolution ne présente à ce jour plus aucun intérêt pour la Commune, l'engagement de débiter les travaux ayant été respecté. Une restriction au droit de disposer au profit de la Commune de GUNDERSHOFFEN a également été prévue afin d'empêcher la revente desdits biens avant achèvement complet de l'ensemble commercial dont la construction est en cours. Ainsi, il est demandé au conseil de prendre une délibération pour autoriser Monsieur le Maire à donner main levée uniquement du droit à la résolution en tant que ledit droit grève les parcelles sus-désignées et l'autoriser à signer les actes notariés, ainsi que tous les documents s'y afférents. Il est précisé que l'inscription prise en garantie de la restriction au droit de disposer susmentionnée restera quant à elle maintenue.

Le Conseil Municipal,

- APRES avoir entendu le rapport de M. le Maire,
- APRES avoir délibéré,

Décide à l'unanimité (moins 2 abstentions : Mmes ILTIS et MALLO) la main levée de cette action résolutoire.

46/2016 – SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT DU BAS-RHIN :

Le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service assainissement est à la disposition des membres du Conseil Municipal.

Aucune observation n'a été formulée, aussi Le rapport annuel 2015 sur le prix et la qualité du service assainissement a-t-il été approuvé dans toute sa teneur à l'unanimité.

Lu et approuvé

ORDRE DU JOUR :

44/2016 Approbation du Procès-verbal de la réunion du 17 mai 2016 ;

45/2016 Main levée d'une action résolutoire ;

46/2016 Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas-Rhin;